

3 KEILLER ▶

15 F - Le mensuel du Centre gai & lesbien - N° 48 - mai 1999

JEAN-PAUL MA... DENEAU
CINÉMA... MUSÉE DU CINÉMA
Palais de Chaillot - 7, avenue Albert De... 16 PARIS
En collaboration avec le Ministère des Affaires Étrangères

dossier

JEUNES : AGIR EN 1999

actu

**MARIE-GEORGE BUFFET
ET LE MAG REUNIS AU CENTRE**

PaCS

OUTING



friends

PC 328 223 466 - 08 36 68 - 2 23F/mm - 3615 - 1,20 F/mm - Photo M. Badille

08 36 68 32 32

3615 **Kévin**

code
2021

CENTRE GAI&LESBIEN ▶

3, RUE KELLER - 75011 PARIS
 BP 255 - 75524 PARIS CEDEX 11
 Adresse internet : <http://www.cglparis.org>
 e-mail : cglparis@cglparis.org

Accueil : 01 43 57 21 47.

Tous les jours de 14 h à 20 h, le dimanche de 14 h à 19 h.

Femmes : tous les jours, en particulier le vendredi de 20 h à 22 h 30.

Jeunes gais et lesbiennes :

animé par le MAG le jeudi de 18 h à 20 h.

Transsexuels/les :

accueil par l'ASB le jeudi de 14 h 30 à 18 h.

Bisexuels/les : un lundi sur deux à 20 h. Bi'cause.

Parents et futurs parents gais et lesbiens :

un mercredi par mois à 20 h.

Juifs/ves homosexuels/les :

animé par le Beit Haverim un jeudi par mois à 20 h.

Maghrébins/es homosexuels/les :

animé par Amal un mardi par mois à 20 h.

Gais retraités : un jeudi par mois.

Les Mâles fêteurs (loisirs pour les + 26 ans) :

mercredi par mois à 20 h.

Sourds : animé par l'ACGLSF tous les mercredis de 18 h 30 à 20 h 30.

Permanences téléphoniques :

Permanence médicale assurée par l'Association des médecins gais (AMG) le mercredi de 18 h à 20 h et le samedi de 14 h à 16 h au 01 48 05 81 71.

Pour les transsexuels/les, permanences de l'Association du syndrome de Benjamin (ASB) les jeudis de 14 h 30 à 18 h au 01 43 57 21 25.

Bibliothèque :

chez Sida Info Service 190, bd de Charonne, 75020 Paris le vendredi et le samedi de 13 h à 17 h.

Cafétéria :

Tous les jours aux heures d'ouverture du Centre.

Groupes de parole :

animé par l'AMG tous les mardis à 20 h 15.

Séjours de ressourcement pour personnes touchées

par le VIH : prenez contact avec l'accueil du Centre au 01 43 57 21 47.

Sida Info Service :

01 43 57 21 47 / 08 00 840 800 (appel gratuit).

Ecoute gaie :

01 44 93 01 02 (en semaine de 18 h à 22 h et le samedi de 18 h à 20 h).

SOS Homophobie :

01 48 06 42 41 (du lundi au vendredi de 20 h à 22 h).

Ligne Azur : 08 01 20 30 40.

Le 3 Keller est édité par le Centre gai & lesbien (ASBL loi 1901, JO 22 mars 1993) - 3, rue Keller, 75011 Paris. Accueil : 01 43 57 21 47 - Publicité : Claude Wolter (01 43 57 42 32) - Administration : 01 43 57 75 95 Fax : 01 43 57 27 93. Directrice de publication/rédactrice en chef : Nathalie Millet. Maquette : Marie-Pierre Viquesnel. Impression/photogravure : Autographe - ISSN : 1261-323X. Prix de vente : 15 F. Abonnement : 150 F - règlement à l'ordre du Centre gai & lesbien. Ont participé à ce numéro : Éric Ellena, Olivier Rouchon, Frédéric, Gilles, Bertrand Lemesle, Marc Hernu, Olivier Monnot, Gwen Fauchois, Robert Labuthie, Alexis Viols, Michela Frigiolini, Marie-Hélène Bourcier, Denis Gouin. Dépôt légal à parution. Photos de couverture : © Centre gai & lesbien.

L'envoi de documents au journal implique l'accord de leurs auteurs/es pour leur libre publication. Toute reproduction, même partielle, est formellement interdite et engage les contrevenants à des poursuites judiciaires. Les textes n'engagent que leurs auteurs/es.

22 Réunion d'information

MAI 18 H

Vous êtes habitué/e, intéressé/e, futur/e adhérent/e, nouveau/elle volontaire, vous avez envie d'en savoir plus. Cette réunion est le moment idéal pour trouver les réponses à vos questions ou tout simplement pour apprivoiser notre association.

4 MAI 18 H 30

« Pierre, chair et bois. Déréaliser la chair et incarner la matière »

Vernissage de l'expo d'Isabelle Chasles qui se déroulera du 4 mai au 4 juin.

7 MAI 22 H 15

14 MAI 22 H 15

« Le cas Frédérique Lelaure » par la C^e théâtrale Les cousins d'Arnolphe qui reversera le profit de la pièce au Centre gai & lesbien. Voir article pages 23/24.

10 MAI 20 H 30

Sébastien Wild en concert à La Cigale. Voir article page 24.

12 MAI 22 H 30

14 MAI 22 H 30

« Darladi Dalida »

Le must annuel de la Boîte à frissons avec Lulu de chez Michou. Entrée : 60 F.

séminaire Q.UEER 98-99 du 200 avec le soutien du Centre gai & lesbien de Paris

THÈME 2 : « Critique du système hétérosexuel »

Séances tous les 1^{er} jeudis du mois à la Sorbonne, Paris 1. Ateliers tous les 3^{es} mardis du mois au Centre gai & lesbien.

6 MAI 19 H

séance Fiche de lecture de *L'invention de l'hétérosexualité*, de Jonathan Katz, un ouvrage non traduit et à traduire. Jean-Jaques Pedussaud.

« La construction des catégories sexuelles et leur politisation » avec Catherine Deschamps. Ou qu'est-ce qui change quand on passe d'un classement des pratiques sexuelles à une typologie fondée sur les personnes, qui contrôle qui ?

18 MAI 20 H

atelier Claudie Lesselier : sur les rapports sociaux des sexes (Wittig, Mathieu).

2 JUIN

Q. comme Queer : Signature au Mots à la bouche.

V E N D R E D I D E S F E M M E S

30 AVRIL

Soirée cocktail

7 MAI

Débat : « Lesbian bed death : fiction ou fatalité ? »

14 MAI

Accueil - Groupe de discussion

21 MAI

Soirée cultue : « La sexualité »

28 MAI

Accueil - Rencontre Santé Femmes « Se soigner par l'osthéopathie »

Renseignements à l'accueil. Tous les vendredis de 20 h à 22 h 30, des volontaires répondent aussi au téléphone pour vous renseigner ou vous écouter. Pour tous renseignements complémentaires : Centre gai & lesbien, 3 rue Keller Paris 11^e (Métro : Bastille, Ledru Rollin ou Voltaire). Téléphone : 01 43 57 21 47.

permanences

CONSEILLERS SOCIAUX

sur rendez-vous les lundis de 18 h à 20 h

JURIDIQUES

tous les mardis de 20 h à 22 h au 01 43 57 46 65 et tous les mercredis sur rendez-vous (renseignements à l'accueil)

SOIRÉES RÉSERVÉES AUX FEMMES

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROGRAMME

Jeunes & Homosexualité

1999 a été déclarée année de la prévention et de lutte contre le suicide.

De nos jours en France, environ 20 000 jeunes de 15 à 24 ans attendent à leur vie chaque année. Le suicide est la première cause de mortalité chez les 25-34 ans. Différentes études et enquêtes américaines et canadiennes, entreprises dans les dix dernières années, font apparaître les difficultés que rencontrent les jeunes gais, lesbiennes et bisexuels/les lors de la découverte de leur orientation sexuelle et affective.

Certes, la société française semble avoir évolué ces dernières années vers plus de tolérance vis-à-vis de l'homo-bisexualité, mais l'adolescent/e qui se découvre gai, lesbienne ou bisexuel/le, continue de se heurter à un environnement familial, scolaire et social où les réflexions, plaisanteries et agressions sexistes et homophobes sont monnaie courante.

Cet environnement hétéronormatif amène les jeunes à réagir le plus souvent par un refus ou un déni de leur orientation ainsi que par des comportements dépressifs, d'humiliation, auto-

destructeurs ou suicidaires. Ces comportements perdurent tout au long d'un processus d'acceptation rendu douloureux par l'isolement, l'homophobie ordinaire et la difficulté à trouver des références et des interlocuteurs.

Il a été établi, en Amérique du Nord, que les jeunes gais, lesbiennes et bisexuels/les ont des taux de suicide, dépression, alcoolisme, consommation de drogue et pratique sexuelle non protégée, plusieurs fois supérieures aux jeunes hétérosexuels/les. Des signes alarmants ont été relevés en France et

rendent ainsi nécessaire la mise en place urgente d'études similaires à celles menées outre-Atlantique. Le premier objectif du projet Jeunes & Homosexualité se résume à une prise de conscience rationnelle de l'ensemble de la société de la vulnérabilité dans laquelle elle place ces jeunes et à l'élaboration d'outils susceptibles de combattre ces logiques destructrices du corps social dont nombre de jeunes sont victimes.

Un groupe de travail interassociatif Jeunes & Homosexualité a été progressivement constitué avec des associations confrontées aux difficultés et au mal de vivre des jeunes homosexuels/les.

Le projet s'articule autour de la volonté :

- d'établir un état des lieux démontrant publiquement les difficultés et le mal-être que rencontrent aujourd'hui beaucoup de jeunes qui se découvrent gais, lesbiennes et bisexuels/les. Pour ce faire, une enquête nationale sera lancée prochainement avec le concours de structures comme le CNRS, entre autres, pour son élaboration et celui de la presse pour sa diffusion ;

- d'attirer l'attention de toutes les instances intéressées et concernées par le problème du suicide et le mal vivre des jeunes sur leur relation à la sexualité, précisément l'homo-bisexualité ;

- d'impliquer les interlocuteurs institutionnels des secteurs jeunesse, éducation, santé, famille (ministères, directions, administrations, syndicats, associations de médecins, enseignants, familles, jeunes), des chercheurs de ces mêmes secteurs et les médias.

Le groupe de travail Jeunes & Homosexualité s'est prononcé pour l'organisation en novembre 99 d'un colloque « Jeunes & Homosexualité » qui sera l'occasion d'une prise de conscience des difficultés vécues par les jeunes homosexuels/les et bisexuels/les et des responsabilités de tous dans l'intégration de chacun, lesquelles se traduiront sous notre impulsion, par des actions concrètes des pouvoirs publics mis en cause.

En préliminaire au colloque, le groupe de travail tente de dresser un état des lieux des difficultés auxquelles jeunes gais, lesbiennes, bisexuels/les doivent faire face.

Dans le domaine de l'éducation et de la formation, il apparaît nécessaire aujourd'hui que l'école abandonne sa position hétéronormative qui n'offre aux jeunes qui se découvrent gais, lesbiennes ou bisexuels/les, aucune référence ou modèle acceptable à leur différence affective et sexuelle.

Notre combat sera de réaffirmer une éducation plurielle et non discriminante, respectant toutes les composantes de la société et donner ainsi les moyens à l'école de jouer son rôle de premier maillon de l'intégration.

Dans le domaine de la famille et de la société, il paraît urgent de mettre en place et de développer un réseau d'interlocuteurs (associations, travailleurs sociaux, lieux d'information et d'écoute) s'adressant aux jeunes et à leurs parents ; notre objectif restant l'acceptation de l'homo-bisexualité dans la famille.

Dans le domaine de la santé et de la psychologie, force est de constater que le système médical et les psychothérapeutes ne prennent pas suffisamment en compte la spécificité d'une partie des jeunes, considérant trop souvent l'homo-bisexualité comme une aberration, une maladie, une déviance.

Enfin, la culture, les médias et loisirs, proposés aux jeunes homosexuels/les et bisexuels/les, ne font qu'accroître le gouffre qui les sépare de la norme et de leurs camarades hétérosexuels/les, ne fournissant pas de modèles et références dont ils ont besoin.

Ce projet interassociatif a interpellé le ministère de la Jeunesse et des Sports, décidé à nous soutenir dans cette action et, plus important encore, à participer activement. Des contacts ont été pris avec d'autres ministères.

Olivier Rouchon

ENQUÊTE NATIONALE

SUR LE VÉCU DE LEUR ORIENTATION SEXUELLE PAR LES JEUNES GAIS, LESBIENNES ET BISEXUELS/LES

Afin de fournir une base concrète aux travaux du colloque Jeunes & Homosexualité, il est nécessaire de dresser un état des lieux de la situation vécue par les jeunes gais, lesbiennes et bisexuels/les en France. En effet, on admet généralement que leur situation peut être très mal ressentie par ces jeunes, mais cette opinion courante ne s'appuie sur aucune enquête précise.

De nombreuses études étrangères, notamment aux États-Unis, au Québec ou encore en Italie ont mis en évidence une fragilisation accrue des jeunes gais, lesbiennes et bisexuels/les par rapport au reste de la population. Mais rien n'a été fait pour savoir ce qu'il en est exactement en France.

C'est pourquoi l'équipe du projet Jeunes & Homosexualité a décidé de lancer une enquête nationale sur ce sujet. Cette enquête se présente sous la forme d'un autoquestionnaire à destination des jeunes et moins jeunes gais, lesbiennes et bisexuels/les sur leur parcours personnel. Il sera diffusé par l'intermédiaire des structures et associations homosexuelles ou affiliées, ainsi que par un certain nombre de titres de la presse gaie ou *gay-friendly*.

Ce questionnaire est en cours d'élaboration par l'équipe du projet avec le concours de chercheurs du CNRS et de l'INSERM. C'est un travail de longue haleine alors qu'il reste peu de temps avant le colloque prévu pour la fin novembre 1999. Afin de tenir les délais, la participation active des associations et autres structures homosexuelles pour assurer la diffusion de ce questionnaire et son retour sera indispensable.

Frédéric (Centre gai & lesbien) et Gilles (B'Cause)

QUAND LA SOCIÉTÉ TUE ET ... LES RAISONS DU M

Plusieurs études nord-américaines nous ont mis la puce à l'oreille. Une enquête sur internet (menée depuis l'Italie) l'étaye. Les rapports de la Ligne Azur (ligne d'écoute pour les jeunes se posant des questions sur leur sexualité) le confirment. Le jeune qui se découvre une attirance pour ses congénères du même sexe vit mal sa différence, voire très mal. Plus de 70 % des appelants de la Ligne Azur expriment une difficulté à accepter leur différence sexuelle. 13 à 14 % n'hésitent pas à parler d'état dépressif, de pulsion suicidaire ou même de tentative de suicide. En Amérique du Nord, les jeunes gais, lesbiennes et bisexuels/les ont des taux de suicide, dépression, alcoolisme, consommation de drogue et pratique sexuelle non protégée... de plusieurs fois supérieures aux jeunes hétérosexuels/les.

Que font l'école, la famille, le système de santé, les médias pour y remédier ?

Les participants du groupe Jeunes & Homosexualité se sont posés ces questions et ont dressé au sein de quatre commissions (Éducation, Famille, Santé, Culture) un premier état des lieux du malaise qui existe en France.

Éducation hétéronormative

L'école, lieu par excellence d'éducation et d'apprentissage à la vie en société, ignore et dédaigne l'homosexualité dans son ensemble, voire nie son existence et en fait encore trop souvent un tabou. Il n'existe aucune loi, qui à l'instar de la loi Gayssot concernant le racisme, condamne les insultes et violences homophobes, dont la portée serait hautement symbolique dans les écoles. L'homosexualité est la grande absente des manuels (qui font rarement référence à l'homosexualité des hommes et femmes célèbres qui l'ont été ou le sont) et plus généralement des programmes scolaires et de la formation des enseignants.

Incommunicabilité dans la famille

Dans la plupart des familles, l'hétérosexualité est souvent érigée en règle fondatrice. Toute mise en cause de cette règle peut déclencher la rupture, voire le rejet de l'adolescent « différent », ce dernier se retrouvant dans nombre de cas à la rue et sans ressources. D'autres jeunes, par crainte de conséquences dramatiques, essaient d'y échapper en cachant leur homosexualité à leur famille ainsi qu'à eux-

mêmes. La famille conserve une vision de l'homosexualité et des homosexuels/les encore trop caricaturale. Les parents, lorsqu'ils découvrent l'homosexualité de leur enfant culpabilisent et ne savent généralement pas où trouver un interlocuteur compétent à qui s'ouvrir, ni trouver les mots pour en discuter avec leur fils ou leur fille.

Une phase transitoire de l'adolescence

Les interlocuteurs soi-disant spécialisés du domaine médical et psychologique ne sont généralement pas réceptifs aux problèmes d'homosexualité quand ils ne sont pas tout simplement méprisants ou normatifs. Trop de médecins, psychothérapeutes et infirmières traitent encore l'homosexualité en 1999 comme une déviance ou une phase transitoire de l'adolescence. Ils sont nombreux à donner des informations aberrantes en matière de prévention du sida et des MST et à exprimer un véritable malaise envers l'homosexualité. Quant au facteur liant homosexualité et suicide, il n'est pris en compte dans aucun centre d'accueil aux jeunes ayant effectué une tentative de suicide et dans aucune étude scientifique connue à ce jour en France.

Le Centre gai & lesbien de Paris recherche un/e coordinateur/trice pour son projet « Jeunes et Homosexualité ».

Profil du poste : formation BAC + 2 minimum,
expérience dans l'organisation d'un séminaire ou congrès.

Descriptif du poste : organisation logistique et financière d'un colloque,
coordination avec les associations faisant partie du projet,
encadrement et suivi d'une enquête menée par le CNRS,
communication et relations directes avec les institutionnels,
secrétariat général d'un comité de pilotage en relation étroite avec les participants du projet (pour la plupart des volontaires), la responsable de la communication du Centre (aspect médias), le responsable financier et le directeur du Centre.

Aucune information ne sera donnée par téléphone ou sur place.

DÉTRUIT À L'AISE

A quand des émissions TV pour les gais et les lesbiennes ?

Notre société (et nos médias d'ailleurs) offre finalement assez peu de modèles et références positives de l'homosexualité et ne leur permet généralement pas de se sentir parfaitement à l'aise dans les activités sportives et culturelles qu'ils vont ou voudraient mener. A quand des émissions TV pour les gais et lesbiennes sur le service public ? Sans parler du si petit nombre de personnalités politiques, sportives, culturelles ou du show-biz qui osent en 1999 dire leur homosexualité sans en rougir ou sans peur de perdre leur aura. Pour rien arranger, le réseau associatif homo- et bisexuel est peu développé en France comparé ce qu'il est dans certains autres pays occidentaux. Dans un grand nombre de régions et notamment en milieu rural, le tissu associatif est inexistant.

Si vous avez des témoignages à apporter sur le sujet, des projets allant dans le sens d'une meilleure acceptation de l'homosexualité chez les jeunes ou souhaitez tout simplement participer au travail du colloque Jeunes & Homosexualité, contactez-nous rapidement.

Éric Ellena et Olivier Rouchon

CDD de dix mois à 3/4 de temps.

Vous êtes invités/es à transmettre vos candidatures comportant obligatoirement : copie de diplôme (certifiée conforme), certificats de travail, lettre de motivation, curriculum vitæ à :

Monsieur le directeur

Claude Wolter - Recrutement coordinateur

Centre gai & lesbien

B.P. 225 75524 Paris Cedex 11

ENSEMBLE CONTRE LE SUICIDE

21 associations se mobilisent

L'idée d'un groupe de travail interassociatif Jeunes & Homosexualité est née d'une série de rencontres organisées entre décembre 1997 et mai 1998 par des volontaires du Centre gai & lesbien avec des associations confrontées aux difficultés et au mal de vivre des jeunes homosexuel/les.

Le constat étant partout le même, il a été suggéré d'unir les forces et de multiplier les points de vue plutôt que de faire cavalier seul. Cette idée étant partagée, le groupe s'est réuni pour la première fois le 5 juin 1998 autour de cinq associations partenaires. Au fil des échanges et des réunions, le nombre d'associations et organismes participants s'est notablement accru.

Aujourd'hui, 21 associations ou structures intimement liées à la communauté gaie participent au projet ou le soutiennent avec, par ordre alphabétique :

- AGLAE** (Amicale gay et lesbienne autonome des enseignants)
- AMGF** (Association des médecins gais français)
- APG** (Association psy gay)
- Angel 91** (Association des gais et lesbiennes de l'Essonne)
- APGL** (Association des parents et futurs parents gais et lesbiens)
- Bi'Cause** (Association bisexuelle)
- Centre gai & lesbien** (Paris)
- Contact** (Parents, familles et amis de gais et lesbiennes)
- CRIPS** (Centre régional d'information et de prévention du sida)
- CRSH** (Comité pour la reconnaissance sociale des homosexuels)
- David et Jonathan** (Association chrétienne de gais)
- Degel** (Étudiants de Jussieu)
- Écoute Gaie** (Ligne d'écoute des gais et lesbiennes)
- Étudiions Gayment** (Étudiants gais et lesbiennes de Nanterre)
- ESPAS**
- Homo-Sorbonne** (Étudiants gais et lesbiennes de la Sorbonne)
- Kiosque Info Sida et Toxicomanie**
- Ligne Azur/Sida Info Service**
- MAG** (Mouvement d'affirmation des jeunes gais et lesbiennes)
- Pin'Aides**
- SOS Homophobie**

Au total, les 21 associations ou structures représentent 700 membres actifs. Ils reçoivent plus de 25 000 appels téléphoniques par an et prennent en charge l'accueil physique de près de 25 000 personnes. Cinq d'entre elles ont une action qui dépasse le cadre de la région parisienne, soit parce qu'elles sont basées en province (CRSH à Lille) ou disposent d'antennes, de volontaires ou de relais en région (AGLAE, Centre gai & lesbien à travers le comité des Centres gais & lesbiens de France, Contact, Ligne Azur). Toutes les associations ou structures de province qui souhaitent rejoindre le projet sont les bienvenues. Des courriers allant dans ce sens leur seront prochainement envoyés.

Éric Ellena

Bi'Cause est une association pour les bisexuels/les et les personnes intéressées par la bisexualité. Le « groupe bi » est né en décembre 1995 sur l'initiative d'un groupe de filles, suite à une réunion du vendredi des femmes au Centre gai & lesbien et d'un forum interassociatif organisé par le Centre. Il est devenu mixte immédiatement. Ce groupe s'est constitué en association autonome en mai 1997. Bi'Cause entrera donc bientôt dans sa troisième année d'existence.

L'association s'est donné pour but de promouvoir et défendre l'émergence d'une identité bisexuelle. Pour ce faire, elle organise des débats, des réunions informelles et publie son journal, le *Bi'Cause News*. Par ailleurs, elle possède un site web qui lui permet de toucher également une partie des bisexuels/les de province et d'ailleurs. C'est jusqu'à ce jour la seule association de ce type en France, alors qu'il en existe d'autres à

l'étranger, essentiellement dans les pays anglo-saxons, l'Allemagne et la Suisse. Bi'Cause est associée au Projet Jeunes & Homosexualité depuis six mois. Plutôt que d'y présenter un projet centré spécifiquement sur les bisexuels/les, elle travaille dans un esprit interassociatif en apportant son soutien aux actions du projet Jeunes & Homosexualité et en faisant en sorte que les programmes adressés aux gais

et lesbiennes puissent également concerner les bisexuels/les.

En effet, les jeunes bisexuels/les peuvent rencontrer d'énormes difficultés à se définir puisqu'ils ne peuvent se retrouver ni dans les catégories d'hétérosexuels/les ni dans celles de gais ou de lesbiennes. Si les jeunes homosexuels/les peuvent souffrir d'un manque de repère, les jeunes bisexuels/les en ont encore moins à leur disposition.



D'autre part, ils se heurtent souvent à leur entourage qui préfère les voir « choisir leur camp ». Enfin, il arrive souvent que des structures à destination des gais ou lesbiennes montrent un certain désarroi lorsqu'elle se trouvent confrontées à des questionnements sur la bisexualité.

Mais en dehors de ces raisons qui sont plus spécifiques de l'associa-

tion, Bi'Cause est persuadée de l'importance que peut avoir le projet Jeunes & Homosexualité pour toutes les associations qui luttent pour la pleine reconnaissance des minorités sexuelles. Une telle action collective est essentielle pour engager les réformes nécessaires pour le mieux être des jeunes gais, lesbiennes et bisexuels/les.

Gilles

RENDEZ-VOUS PRINCIPAUX

■ Débat un lundi sur deux à 20 heures dans la grande salle du Centre gai & lesbien. Le programme est affiché au Centre ou consultable sur le web.

■ Réunion informelle le deuxième jeudi du mois à l'Interdit Café (21, rue de Charonne, 75011 Paris) à partir de 20 heures. Attention, c'est une adresse provisoire.

■ Réunion de l'atelier d'écriture le dernier jeudi du mois, à partir de 19 h 30 (dîner) ou de 20 h 30 (activité), au restaurant Le 48

(48, rue de Condorcet, 75009 Paris. Tél. : 01 45 26 98 19).

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Bi'Cause

c/o Centre gai & lesbien

3, rue Keller

75011 Paris

Tél. : 01 43 57 21 47

Infoline : 01 48 05 13 13

Site Web :

<http://www.pelnet.com/bicause/>

Le Comité pour la reconnaissance sociale des homosexuels, partie prenante du projet Jeunes & Homosexualité

« Aujourd'hui les tabous et les préjugés autour de l'homosexualité sont encore prétexte à un certain nombre de discriminations ou de silences.

Le Comité pour la reconnaissance sociale des homosexuels (CRSH), créé en 1995, interpelle les pouvoirs publics et diverses institutions pour garantir à tous une pleine citoyenneté et lutter contre toute forme de stigmatisation. »

Avec une telle profession de foi, le CRSH ne pouvait qu'être partie prenante du projet Jeunes & Homosexualité lancé sous l'égide du Centre gai & lesbien. Les jeunes sont en effet les victimes les plus faciles des discriminations, des silences et de la stigmatisation que nous entendons combattre au quotidien dans le cadre de l'association.

Association lilloise, le CRSH a créé une antenne à Amiens, et récemment à Paris. C'est cette antenne parisienne qui représentera l'association au sein du projet.

Le Comité pour la reconnaissance sociale des homosexuels est organisé en quatre commissions. La commission Éducation nationale a pour objectif de faire en sorte que l'Éducation nationale ne soit plus un lieu où l'homosexualité demeure un sujet tabou. C'est le groupe de travail dont

les actions seront les plus intéressantes à étudier dans le cadre du projet Jeunes & Homosexualité.

La commission Lutte contre les discriminations ouvre le dialogue avec la police, la justice, les syndicats et d'autres acteurs sociaux afin de lutter contre les discriminations au quotidien. Les actions de ce groupe peuvent également apporter des éclairages aux réflexions du projet Jeunes & Homosexualité.



La commission Reconnaissance du couple homosexuel poursuit un travail de soutien aux différents projets d'union, et suit donc de près depuis quelques mois le PaCS, sans pour autant négliger de s'intéresser à d'autres formes de reconnaissance du couple (concubinage, union libre...).

La commission Parentalité travaille en lien étroit avec l'Association des

parents et futurs parents gais et lesbiens (APGL) sur les difficultés rencontrées par les parents gais.

Représenté au comité de pilotage, le CRSH, qui affirme son identité d'association régionale puisqu'il est né à Lille, souhaite notamment faire part de son expérience de la présentation de l'homosexualité dans les lycées. L'association a en effet obtenu l'accord du recteur du Nord pour organiser des ren-

contres avec des lycéens autour du thème de l'homosexualité.

Ces manifestations, qui ont suivi la projection de films (dont « Beautiful Thing ») ont permis de se rendre compte de l'intérêt des lycéens pour le sujet. Leurs questions (posées anonymement et par écrit) aux gais et lesbiennes venus à leur rencontre sont pleines d'enseignements sur leurs interrogations et seront certainement utiles dans le cadre

de la préparation du projet Jeunes & Homosexualité. Enfin ces rencontres ont été un succès, puisque plusieurs proviseurs de la région Nord ont contacté le CRSH pour lui demander de venir dans leurs lycées, et pourront donc sans doute servir de base à la définition d'un projet.

*Olivier Monnot
Antenne Ile-de-France du CRSH*

L'OUTING CE SCANDALE



Couverture d'Action n° 59 du mois de mars 1999.

La décision d'Act Up-Paris d'énoncer publiquement l'homosexualité d'un député à qui l'association reprochait sa participation à la manifestation résolument anti-homosexuels du 31 janvier dernier a provoqué une avalanche de réactions et commentaires outragés mais fort peu d'analyses de la démarche scandaleuse et il me semble que nous aurions tout intérêt à démêler ce qui relève du choix idéologique dans une condamnation parfois rapide.

La plupart des arguments opposés à l'outing se fondent sur un même constat, qui pourtant, n'a jamais été formulé en tant que tel, notre société est aujourd'hui incapable de protéger un individu de l'homophobie. Cette ellipse n'a rien de fortuit, au contraire, elle souligne l'aveu d'une incapacité volontaire et/ou honteuse.

Élément principal de l'opposition à l'outing, la protection de la vie privée et son corollaire, la liberté de l'individu de décider de ce qui en relève. Évidence si bien partagée que même Act Up qui entendait dénoncer l'appréciation variable des notions privé/public selon qu'elles s'appliquent aux hétérosexuels/les ou aux homosexuels/les a parfois peiné à en sortir.

La publicité de l'hétérosexualité des personnes est non seulement licite mais prise en charge et régulée par les institutions de notre société dont le mariage. Affirmer l'hétérosexualité d'un individu ne relève pas du scandale mais au pire d'une redondance incongrue. Dès lors ce qu'on qualifie de choix de dire ou non n'est qu'une contrainte réservée aux seuls homosexuels/les d'assumer un statut mensonger (une orientation sexuelle qui

n'est pas la leur) ou dangereux (une orientation sexuelle encore largement condamnée ou méprisée). L'inscription de l'orientation sexuelle dans la vie privée n'est qu'un silence hypocritement imposé aux homos sous peine de condamnation sociale, un moyen de faire perdurer leur négation.

Également réprouvée dans la pratique de l'outing, assimilée à la délation et à la stigmatisation : son indignité. On peut évidemment discuter le principe de l'outing. Il serait même fondamentalement inquiétant qu'une telle démarche ne provoque aucune interrogation.

Mais il est malhonnête de la dissocier du but poursuivi et des raisons qui la motivent. L'outing ne repose pas sur une condamnation de l'homosexualité mais au contraire interroge la légitimité de sa stigmatisation. L'amalgame des deux termes est absurde. Et seule Madame Boutin a osé mener la confusion jusqu'au comble, en affirmant que l'homophobie pourrait être du côté d'Act Up, lui reprochant la fois, dans une dialectique classique, son homophobie et son communautarisme.

Qu'il y ait violence dans l'action d'Act Up, nul ne songerait à le nier mais qu'on cesse de s'abriter derrière la pudeur outragée pour refuser de pointer les sources réelles de la violence. Que ceux qui pensent que dire de quelqu'un qu'il est homosexuel est infamant s'interrogent sur les conséquences du silence ? Pensent-ils réellement que ce silence est librement consenti et non violent qui conduit un député à affirmer par sa présence à cette manifestation « je suis infâme et mon exclusion est légitime » ?

Si ce député avait été conduit à démissionner par la violence d'une prise de parole, ce n'est pas seulement Act Up qu'il aurait fallu incriminer comme semblait l'insinuer Laurence Folléa dans *Le Monde* du 13 mars, mais la société qui l'y aurait condamné. Banal rejet de responsabilités.

Autre élément censé dissuader Act Up, le risque d'établir un précédent, susceptible d'être repris à des fins discriminatoires. Craintes légitimes mais qui oublient que le silence forcé, l'absence de protection et la non condamnation de la haine homophobe sont

Quel. Lionel Jospin et Sylviane Agacinski sont hétérosexuels

déjà discriminatoires. Ces discriminations, par défaut, auxquelles sont confrontés tous les homosexuels/les seraient-elles plus acceptables ?

D'autre part, on peut s'interroger sur ce que la démarche actupienne véhicule de nouveau qui pourrait être retourné contre les pédés et les gouines. Il ne s'agit évidemment pas de son discours d'affirmation de l'homosexualité. Demeurent une volonté d'utiliser un mode médiatique (qui dépend de l'écho accordé par les médias) et de lier position politique et déterminisme particulier. Il n'y a d'innovation ici que la franchise. Les adversaires des homosexuels/les ne se privent guère et dans le but de nuire, eux, d'utiliser, de la presse d'extrême droite jusqu'aux travées de l'Assemblée nationale, l'orientation sexuelle de personnalités politiques. Simplement ils s'abritent derrière l'hypocrite sécurité de l'insinuation, néanmoins clairement compréhensible, ou l'anonymat d'affichage sauvage. Discuter de la légitimité de l'inscription de l'orientation sexuelle dans le champ public est une interro-

gation dépassée, réfléchissons plutôt aux moyens d'en condamner toute utilisation discriminatoire.

Enfin les critiques n'ont pas manqué sur l'opportunité de la démarche et le calendrier choisi. L'actualité de la discussion du PaCS n'était sans doute pas la meilleure garantie de sérénité pour lancer le débat sur l'influence politique de déterminismes identitaires. On notera cependant que de telles interrogations, légitimes, ne choquent que quelques sénateurs dépassés, lorsqu'il s'agit de questionner une éventuelle pratique politique différente des femmes. Mais il est vrai que le débat sur le statut des homosexuels/les dans notre société est beaucoup plus récent que la réflexion sur la place des femmes ou sur le racisme et on ne peut que déplorer l'inexistence d'appareil théorique susceptible de décortiquer les mécanismes de l'homophobie sociale.

Questionné encore le suspens entretenu par Act Up. Une fois l'outing décidé, n'aurait-il pas

été pertinent d'agir vite ? La célérité aurait évacué toute notion de chantage et la proximité immédiate de la manifestation incriminée, de ses images, aurait permis une meilleure restitution du questionnement voulu par l'association mais Act Up craignait sans doute que les médias occultent son action. Reste que l'association a eu peu d'espace pour s'exprimer et que la majeure partie du débat a été faussée par des médias complaisamment outrés mais avides de sensationnalisme, largement atteintes d'homophobie latente et pour qui l'homosexualité ne se dit encore qu'en terme de confession.

Pour finir Act Up a renoncé à l'outing mais le journal *Le Monde* (13/3/99), scandalisé, nous a révélé quand rien ne l'y obligeait qu'Act Up comptait souhaiter un bon anniversaire au député incriminé, on pourrait en feuilletant un trombinoscope à la recherche d'une date de naissance se demander qui fait de l'outing ?

Gwen Fauchois

OSEZ LES RÉSEAUX GAYS LES PLUS FRÉQUENTÉS !

0836691199
réseau n°1 gays
code 2021

0836683939
réseau hommes

0836656836
trav./drag queens

0836657154
annonces beurs

0836657159
annonces jeunes

0836657370
TTBM

0836657350
pompiers

0836657380
échangistes bi

0836657390
débutants

0836657406
exhib/voyeurs

0836657030
annonces n°1

0836653030
travestis

0836657150
vrais hommes

0836657152
à plusieurs

0836657153
annonces blacks

0836657155
asiatiques

0836657160
domination

0836657310
uniformes

0836656534
réseau gays

0836696050
boîtes aux lettres

0836688081
réseau travesti
code 2021

0836683030
réseau bi

0836653838
le réseau mecs

0836657151
hommes mûrs

0836657070
mecs mecs

0836657156
cuirs et motards

0836657157
musclés

0836653050
mecs mariés

0836657260
éducation anglaise

0836657280
talons aiguilles

0836688818
ligne gays
code 2021

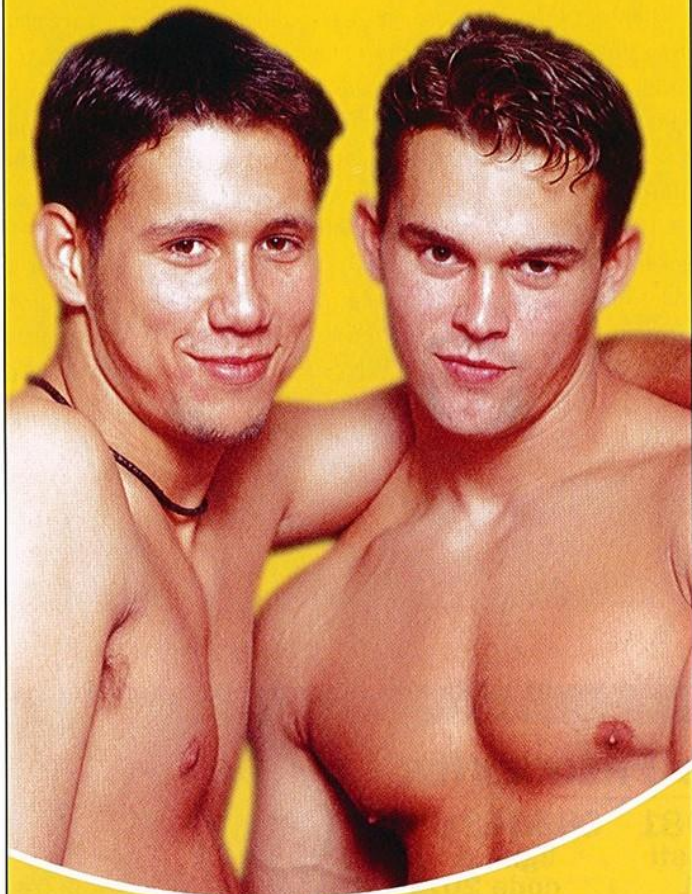
0836653939
annonces gays

0836655678
infos réseaux

0836688838
ligne travs.
code 2021

3615
ALLOGAY
Le 1er minitel gay
qui parle !

"It's Okay
to be
gay"



3615
gay

La Référence !

Par Téléphone
08.36.67.11.00

"It's Okay to be gay" : C'est OK d'être GAY
Photo: Hervé Bodills
3615: RCS 408.118.370 - 1,29 F TTC / mn
08.36.67: RCS 398.335.091 - 1,49 F TTC / mn

l'Assemblée nationale adopte le PaCS et le concubinage

L'Assemblée nationale a adopté, le 7 avril, en deuxième lecture, le Pacte civil de solidarité et a inscrit la reconnaissance du concubinage dans le Code civil.

Comme en première lecture, l'offensive de la droite s'est concentrée, sur le danger que représenterait selon elle la reconnaissance des couples homosexuels qui « n'ont aucune utilité sociale » et qui « sont une minorité qu'on veut satisfaire, alors que le PaCS est totalement inutile » (M. Mariani, RPR).

étrangers ont également été le jouet des fantasmes sécuritaires de l'opposition pour qui « le PaCS sera la voiture balai de l'immigration clandestine » (du même Mariani).

Après seulement douze heures de débat, l'Assemblée nationale a donc rétabli le projet de loi relatif au Pacte civil de solidarité et a épousé le souhait du Sénat d'inscrire le concubinage dans le Code civil, tout en précisant l'ouverture de celui-ci aux couples homosexuels, ce que les sénateurs de droite avaient essayé à tout prix d'éviter.

L'Assemblée a également rejeté un amendement, proposé et adopté par le Sénat spécifiant que « le mariage est l'union d'un homme et d'une femme célébrée par un officier de l'état civil ». Nous attendons maintenant de l'Assemblée nationale qu'elle ne s'arrête pas en si bon chemin.

La troisième lecture devra être l'occasion d'améliorer encore ce projet de loi et de renoncer aux délais qui précèdent l'ouverture des droits et qui relèvent d'une suspicion inadmissible qui pèse sur les couples homosexuels.

Si le Centre gai & lesbien se satisfait de voir le projet de PaCS se bonifier (suppression du délai pour l'ouverture des droits en matière de succession) au fil des lectures successives et se félicite de la prise en compte d'une de ses revendications majeures avec la reconnaissance du concubinage homosexuel, il ne peut que constater que nous sommes encore loin de l'égalité des droits. Le Centre gai & lesbien poursuivra donc son combat pour l'égal accès des couples homosexuels et hétérosexuels à l'institution du mariage.

La droite sénatoriale et la Commission des lois du Sénat avaient essayé de paraître modernes, tolérantes en proposant, à la place du Pacte civil de solidarité (inapplicable à leurs yeux) la reconnaissance du concubinage dans le Code civil, tout en refusant de spécifier clairement l'ouverture de celui-ci aux couples homosexuels.

L'opération de charme concubinage contre PaCS s'est révélée sous son vrai jour, le refus de reconnaître l'homosexualité et les couples homosexuels et s'est soldée par l'adoption conjointe du PaCS et du concubinage à l'Assemblée nationale.

Nous espérons que la deuxième lecture au Sénat nous réservera des surprises tout aussi fructueuses.

permanence écoute et soutien

14 HEURES - 18 HEURES : LUNDI, MERCREDI ET SAMEDI

L'existence de l'homosexualité est un fait de nature à remettre en question beaucoup de convictions, de principes fondateurs sur lesquels la société s'est construite. Des aspects trop souvent ignorés dans les propos courant sur l'homosexualité sont les composantes amoureuses, émotionnelles et culturelles

Attirance envers quelqu'un du même sexe, beaucoup de gens l'ont ressenti au moment de l'adolescence ; certains gardent cette attirance tout au long de leur vie, alors qu'elle n'est qu'un passage pour d'autres. Savoir si l'on est gai peut prendre du temps ; le fait de ne pouvoir se référer à un groupe, se définir par rapport à lui conduit souvent à se taire

is le cadre familial, du travail, ou des amis. Le sentiment de différence, induit par un modèle dicté par des normes et une morale sociale et le préjugé négatif envers l'homosexualité engendrent un mal-être. Peut-être que certains d'entre vous ne se reconnaissent-ils pas dans les nombreux clichés sur l'homosexualité ? Si cela n'est pas clair pour vous pour l'instant dans son intégration ou son maintien au quotidien, à un moment de votre vie vous pouvez ressentir le besoin d'en parler, d'exprimer vos sentiments. C'est pour cela que le Centre a mis en place un espace de parole identitaire afin de vous aider à trouver l'assurance nécessaire pour parler librement et exprimer

sans crainte vos émotions ; vous laisser le temps de chercher à savoir qui vous êtes sans forcer votre caractère, où vous puissiez vous ouvrir vers une réelle interrogation sur votre parcours. Aborder les situations de vulnérabilité dues au mépris ou à l'absence de reconnaissance dans vos trajectoires individuelles pour expliquer certains comportements sexuels et certaines prises de risques. La

sexualité est en prise directe avec l'image que l'on a de soi-même, dans son rapport à l'autre, elle peut présenter d'autant plus de difficulté pour les personnes malades. Il serait donc du devoir de toute société de respecter, de promouvoir et de protéger cette expression amoureuse en lui donnant les moyens de sa modernité et de sa tolérance, ainsi qu'une réelle libération morale. Je ne sais si l'homosexualité est un destin, mais elle est ce qui peut nous faire avancer dans les questions essentielles de la vie à condition d'avoir, quand c'est nécessaire, cet espace de parole, d'écoute, où chacun peut mettre des mots sur ce qu'il vit afin de voir plus clair.

Au plaisir de vous rencontrer.

Robert Labuthie

Vous avez tout à partager.
Vous rêvez d'une vie à deux.
Vous méritez mieux que de brèves aventures.

**QUELQU'UN QUELQUE PART
vous attend !**

GAY PARTNERS

vosre agence
de rencontres
et de convivialité

100 % gay

6, passage Thiéré
75011 Paris



tél. 01 49 29 69 50

être soi-même

CLUB DE RENCONTRES HOMOSEXUELLES "FREE D'HOM"

Facilité de rencontres.
Approchement par affinité.
Partenariat complémentaire.
Ensemble, trouver votre idéal.

FAMILIE D'IDIOMES

Naturel, un brin d'humour et beaucoup de sincérité.
Hommes, femmes, assumons nos différences.
Quand ? comment ?

Mesdames, Messieurs, sachez que chacun à sa réciprocité, à vous de passer le cap.

01 44 94 90 46

NOS NOMBREUSES ANNÉES D'EXPERIENCES, VOUS PERMETTENT DE RÉUSSIR LA COMPlicitÉ D'EXCEPTION. Sur RDV du lundi au dimanche : 8h30 > 20h30

ENFIN !

Credit photo : Centre gai & lesbien de Paris.



De gauche à droite :
Nathalie Millet,
présidente du Centre gai & lesbien ;
Ali Benyoussef, secrétaire général du MAG ;
Binb Castel, trésorier du MAG ;
Marie-George Buffet,
ministre de la Jeunesse et des Sports ;
Michela Frigiolini, responsable
de la communication du Centre gai & lesbien.

Depuis le temps que l'on attendait ça, on n'osait plus y croire (enfin si, tout de même, sinon à quoi bon militer pour toujours plus de droits et de visibilité, et écrire dans le *3 Keller*...) : le ministère de la Jeunesse et des Sports vient enfin de mouiller son maillot en notre direction en donnant pour la première fois et non sans mal, il faut bien l'avouer, son agrément « Jeunesse et éducation populaire » à une association qui se revendique clairement comme homosexuelle, et dirigée par et pour des homosexuels/les : le MAG. On peut déjà s'en réjouir.


Mais plus encore, fait également sans précédent dans les annales déjà très longues du militantisme gai et lesbien français, ce mercredi 14 avril 1999 à 18 h 30, c'est au sein même du Centre gai & lesbien, autre association homosexuelle et lieu de domici-

liation du MAG, qu'une femme ministre en exercice a répondu à l'invitation du MAG et s'est déplacée pour fêter l'événement. Loin de se résumer à une simple visite de courtoisie ou à l'inauguration d'un énième salon, la venue de Marie-Georges Buffet, actuelle ministre de la Jeunesse et des Sports, a donc pris une allure tout bonnement historique.

En effet, pour la première fois dans l'histoire politique française, et ce toutes tendances politiques confondues, c'est un membre de gouvernement qui est venu au-devant des militants homosexuels et non l'inverse. Ce n'est plus une délégation d'Act-Up qui, il y a quelques années, face à un silence poli mais figé du ministère de la Santé, prenait totalement en otage Philippe Douste-Blazy dans ses bureaux du ministère et l'obligeait à se déplacer dans ses locaux de la rue Sedaine. Ce n'est plus Michèle Barzac, ex-ministre de la Santé elle aussi, qui, après de nombreux mois d'hésitation, finissait par recevoir en 1987 une délégation de AIDES dans ses bureaux, tout en ayant refusé de se déplacer dans les siens. Ce n'est plus, tout récemment, Adeline Hazan, chargée des Questions sociales au PS, qui, au soir de la débandade de ses collègues, absents des bancs de l'Assemblée pour voter le PaCS, acceptait de recevoir une délégation des manifestants postés devant le siège de Solférino mais refusait de descendre dans la rue pour protester à leurs côtés. Non, cette fois, c'est une femme – à quand le courage des hommes ? ! – politique, et symboliquement la classe politique tout entière, qui, de gré ou de force, prend avec elle acte de notre existence, de nos droits, et les célèbre avec nous et dans nos murs. Cela paraît peut-être peu de chose à certains, mais pour la

majorité, cela voudra dire beaucoup. Surtout quand on sait à quel point certains hommes et femmes politiques, est-il encore besoin de les nommer, trouvent bon de fustiger notre mode de vie et ce qu'ils appellent nos « mœurs », comme on l'a vérifié de manière délirante et exacerbée à l'occasion des récents débats sur le PaCS, enfin accepté en deuxième lecture par l'Assemblée le 7 avril dernier, avec une marge pas si confortable que cela, il est bon de le rappeler, tant l'euphorie de son acceptation pourrait masquer la réalité : 300 députés « pour », mais 253 « contre ».

Lors de son intervention, Marie-Georges Buffet a d'ailleurs souligné, pour mieux les condamner, les nombreuses réticences soulevées par l'obtention de l'agrément du MAG et par sa venue au Centre gai & lesbien : « La procédure d'obtention de cet agrément fut longue et un peu difficile. Pourtant rien ne justifiait cette lenteur et ces réticences. Je suis d'ailleurs toujours étonnée lorsque pour des raisons d'homophobie, je peux recevoir encore aujourd'hui

 lettre d'un parlementaire [elle aura la délicatesse de ne pas citer son nom] me demandant de rendre des comptes sur cet agrément. Je suis moins étonnée que le journal *Minute* me fustige d'être présente aujourd'hui parmi vous. Ça, malheureusement, je dirais que c'est plus dans la normalité... Car on sent bien qu'il y a encore dans notre société, des craintes, des peurs, des discriminations. Et dans la campagne que nous avons décidée au Conseil permanent de la jeunesse contre toutes les discriminations [dont le MAG est un membre très actif], il faut intégrer les discriminations dont vous-mêmes vous pouvez être victimes. »

C'est bel et bien dans le cadre de cette lutte contre les discriminations homophobes auxquelles ont à faire face encore aujourd'hui les gais et les lesbiennes, jeunes ou vieux, riches ou pauvres de ce pays que doit être comprise la démarche de Marie-Georges Buffet en acceptant l'invitation du MAG au Centre. Le lieu est parlant : c'est l'un des espaces de rencontre et de visibilité homosexuels les plus représentatifs de Paris. Et c'est aussi le lieu de domiciliation de plus de 40 associations gaies et lesbiennes, soit un porte-drapeau rêvé. La ministre a d'ailleurs précisé qu'elle espérait bien « créer un précédent » avec cet agrément et cette visite, soit exactement ce que lui reprochait le même parlementaire, décidément très homophile... dans sa lettre !

Car s'il faut se féliciter que le MAG ait enfin reçu son agrément, il ne faut pas oublier qu'à l'heure actuelle, il reste la seule association homosexuelle à avoir pu bénéficier d'un tel « traitement de faveur » de la part du ministère de la Jeunesse et des Sports. D'autres associations, comme Contact ou le Centre gai & lesbien, ont vu toutes leurs demandes rejetées et continuent la lutte. C'est le syndrome de la bouteille à moitié pleine à moitié vide ou de l'arbre qui

cache la forêt, comme on voudra. La ministre a donc légitimement conclu son intervention en précisant : « Cet agrément ne doit pas rester isolé mais constituer quelque chose de formidable pour la suite, pour d'autres jeunes, d'autres associations. Et je peux l'avouer, c'est avec un peu d'émotion que je vais le fêter avec vous maintenant car tous les artisans de son obtention peuvent en être très fiers ! » sous une salve d'applaudissements nourris.



Bain de foule associatif.

On peut effectivement rendre un grand coup de chapeau à cette « femme de bonne volonté » comme dirait l'autre, qui est allée au bout de ses engagements et, avant même d'être nommée ministre du gouvernement Jospin, alors chargée des questions de société au sein de son parti (le PC), avait déjà contribué à la mise en place d'un Collectif national de lutte contre les discriminations, et notamment des discriminations homophobes, coordonné par Patrice Bessac, présent lors de sa visite au Centre.

Fort de toutes ces émotions et de cette toute nouvelle *Mixte Pride* fièrement revendiquée par la Ministre à la fin de son discours, le secrétaire du MAG, Ali Benyoussef, porte-parole d'un soir en l'absence de son président Pascal, en déplacement à Bruxelles au Forum européen de la Jeunesse, pouvait alors ouvrir les appétits et conclure les interventions en lançant à la cantonade : « Le Buffet est ouvert !... Zut, je vous jure, je ne l'ai pas fait exprès. »

Faut-il le préciser, Marie-Georges Buffet a ri de bon cœur, avant de confier hors micro : « La société se doit d'être de plus en plus adulte vis-à-vis de l'homosexualité. J'espère par ma démarche y contribuer et progresser à la reconnaissance du droit de chacun à choisir librement sa sexualité ». Qui oserait encore dire le contraire ?

Alexis Viols

mag

**Jeunes
Gais &
Lesbiennes**

Le mercredi 14 avril fut pour nous un grand jour, en effet le MAG jeunes gais et lesbiennes a eu la joie de fêter l'obtention de l'agrément Jeunesse Éducation Populaire avec Marie-George Buffet, la Ministre de la Jeunesse et des Sports.

Avant toute chose, rappelons que le MAG – Mouvement d'affirmation des jeunes gais et lesbiennes – est une association existant depuis quatorze ans et qui regroupe des jeunes garçons et filles âgées de seize à vingt-six ans, homosexuels/les, bisexuels/les, ou proches de cette sensibilité.

Le MAG accueille bien sûr les jeunes qui s'interrogent sur leur orientation sexuelle, mais il a aussi pour but de s'inscrire dans la vie de la cité. C'est dans cette optique que nous avons participé aux premières Rencontres locales de la jeunesse, qui nous ont amenés à rencontrer la Ministre lors des Rencontres nationales de la jeunesse en novembre 1997 à Marly-le-Roy. A la suite de ces rencontres le MAG a

été la seule association homosexuelle à siéger au Conseil permanent de la jeunesse (présidé par la Ministre) dont le but est d'élaborer des propositions concrètes visant à améliorer la vie quotidienne des jeunes.

C'est également dans cette optique citoyenne que nous avons demandé, il y a sept ans pour la première fois, l'agrément Jeunesse Éducation Populaire. Cet agrément reconnaît les actions éducatives contribuant à la formation globale des jeunes. De par son action, le MAG s'inscrit pleinement dans le cadre d'un tel agrément.

Malheureusement, mais cela sans surprise, notre dossier fut tout d'abord ignoré, puis rejeté pour des raisons fallacieuses et enfin bloqué par certains éléments de l'administration.

Mais, grâce à l'action efficace de Madame Arlette Devouge (Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports), aux interventions répétées de Messieurs Philippe Ducloux (Maire adjoint du 11^e arrondissement chargé de la jeunesse) et Patrick Bloche (Député du 11^e), et au soutien officiel de la Ministre, cet agrément nous a été délivré par le préfet d'Ile-de-France le 21 janvier 1999.

Pour la première fois, l'action d'une association homosexuelle est reconnue par un ministère. Cette crédibilité nouvelle permettra au MAG, nous l'espérons, de porter un peu plus loin ses nombreux projets tels les centres d'Écoute sur les sexualités ou les Offices municipaux des associations de jeunes.

Madame Buffet a accepté notre invitation et est venue fêter avec nous au Centre gai & lesbien cet événement. Dans un discours parfois touchant la Ministre a rappelé qu'il était naturel pour le MAG d'obtenir cet agrément, en tant qu'association pour des jeunes, dirigée par des jeunes. Elle n'a pas manqué de rappeler que cela constituait tout de même un précédent pour toutes les associations de jeunes gais et lesbiennes. Comme la Ministre, nous ne pouvons qu'espérer que ce sera le cas. Par la suite, la Ministre a pu rencontrer des responsables d'associations homosexuelles présentes.

L'obtention de cet agrément, malgré le précédent qu'il crée, ne changera certes pas du jour au lendemain la vie associative homosexuelle. Aujourd'hui, nous sommes seulement encore un peu plus fiers d'appartenir au MAG.

Franck Delaire et Charles Roncier

PS : le discours (écrit et audio) de la Ministre est disponible sur notre site : www.france.qrd.org/assocs/mag


BAR

Hôtel Central

**33, rue Vieille du Temple
75004 PARIS**

Open 14.00 - 02.00

**APÉRO
DÉTENTE
18-20H**



The International Gay Rendez-vous in Paris
Tél. 01.48.87.99.33

LE CENTRE GAI & LESBIEN DE PARIS RECHERCHE

un/e assistant/e social/e diplômée d'État

Formation BAC + 2, minimum.

Expérience d'au moins deux ans à un poste similaire et dans le milieu associatif de préférence.

Il/Elle sera chargé/e, sous l'autorité du directeur et du responsable des activités de service aux personnes, de venir compléter le dispositif d'accueil social, deux heures par semaine.

Compétences requises :

- Expérience des questions VIH et des Dispositifs d'Urgence parisiens.
- Bonne connaissance du droit des étrangers.
- Suivi des dossiers, consolidation du réseau, évaluation périodique.
- Attribution des aides d'urgences.

Bon esprit d'équipe, capacités d'organisation, d'écoute, le/la candidat/e devra faire preuve d'une vraie capacité à instruire et à défendre des dossiers sociaux auprès des institutions.

Le poste proposé est un CDI. Salaire négocié à l'embauche.

Vous êtes invités à transmettre vos candidatures comportant obligatoirement : copie de diplôme (certifiée conforme), certificats de travail, lettre de motivation et curriculum Vitae à Monsieur le Directeur, Claude Wolter - Recrutement coordinateur - Centre gai & lesbien - B.P. 225 75524 Paris Cedex 11. AUCUNE INFORMATION NE SERA DONNÉE PAR TÉLÉPHONE OU SUR PLACE.

un/e responsable

des activités de service aux personnes

Il s'agit d'un poste de coordination s'adressant à un/e candidat/e présentant de réelles capacités d'organisation et d'encadrement. Le/la candidat/e devra attester d'une expérience d'au moins deux ans à un poste similaire et dans le milieu associatif de préférence.

Coordination des activités en direction des personnes : accueil généraliste, courrier, téléphone, soutien direct aux personnes atteintes, accueil téléphonique, cafétéria, espace de convivialité, organisation des permanences et rencontre du centre.

- Suivi du planning, organisation des services.
- Animation et soutien des équipes de volontaires, aide à la mise en place de nouveaux projets..
- Liaison permanente avec les conseillers sociaux, la permanence juridique.
- Ressource pour les entretiens individuels, notamment sur la question du VIH.
- Suivi des séjours de ressourcement.
- Mise en place et suivi d'un recueil de données, évaluation trimestrielle des activités.

Formation des volontaires, initiale et continue : être en mesure d'élaborer des modules de formation relatifs à l'approche globale du sida et des personnes atteintes, du paysage et de l'histoire de l'homosexualité, à l'accueil, et de les animer, d'en assurer l'évaluation.

Communication : représentation extérieure sur les activités du centre qui le concernent, rédaction d'articles sur le VIH dans le mensuel *3 Keller*, collaboration avec la responsable de la communication du Centre pour la médiatisation des problématiques sociales rencontrées au Centre.

Relation avec les associations hébergées.

Partenariat extérieur, suivi et consolidation du réseau des partenaires associatifs, institutionnels et médico-sociaux.

Le poste proposé est un CDI. Salaire négocié à l'embauche.

PROCHOIX ET LE DROIT DE CHOISIR

Si vous ne connaissez pas encore Prochoix, précipitez-vous ! Prochoix est un réseau de réflexion et d'action pour le droit de choisir. En lutte contre l'extrême droite, « pro-vie », anti-IVG et anti-PaCS, il prône le respect des choix, la liberté et l'égalité dans tous les domaines : égalité des hommes et des femmes, des homos et des hétéros ; libre choix de sa sexualité, avortement, contraception libres et gratuits, libre circulation et libre installation de chacun dans le pays de son choix, droit de mourir dans la dignité...

Aidez-les à faire vivre cette réflexion, lisez Prochoix !

Au sommaire du numéro 10 à paraître (plus de 40 pages) : des enquêtes sur le Charismatique ; cet étrange mouvement religieux dont les séances de prières spectaculaires cachent entre autres une volonté farouche de « guérir » des homosexuels/les ! A lire également, un article détonnant sur les députés de l'Assemblée nationale : si l'on en croit le who's who, un nombre non négligeable de nos chers représentants seraient pacsables ! Et aussi : un article sur Bernard Seillier : le Christine Boutin du Sénat, les prises de positions natalistes de Jean-Pierre Chevènement. Zone interdite : l'émission homophobe dont M6 devrait avoir honte, le outing d'Act UP et la mauvaise foi qu'il a suscité dans la presse... Et on en passe !

Pour commander ou s'abonner : écrivez-leur sur papier libre vos noms et adresse + un chèque à l'ordre de Prochoix.

Abonnement d'un an (6 numéros à partir du numéro 9) : 200 F (particuliers), 250 F (associations).

Pour commander un numéro : 30 F + 4 F de port.

Les abonnements de soutien (400 F ou plus) sont les bienvenus !

Prochoix : 14, rue Saulnier - 75009 PARIS. Tél. : 01 44 83 01 28 - e-mail : fiam@worldnet.fr

LA MUSICOTHÉRAPIE

DESTINÉE AUX MALADES DU SIDA

Chacun d'entre nous a eu l'occasion d'expérimenter les pouvoirs singuliers de la musique. La musique nous divertit, c'est une sensation agréable, une présence rassurante. On ressent son volume et son espace dans son corps le plus intime. Les vibrations qu'elle provoque sont grisantes. Elle facilite les contacts, elle favorise les relations humaines. Elle crée des liens, les resserre. Elle est une complice discrète et invite parfois à la parole, au dialogue ou... au silence ! Elle est perçue comme un lacher-prise qui permet de se retirer du monde. On peut rêver, vivre la musique sur un mode maternant qui nous verse dans un monde protecteur. Elle a aussi un pouvoir d'incantation, de méditation, un pouvoir consolateur.

Musicien, Bertrand Lemesle a souhaité approfondir le pouvoir thérapeutique de la musique. Il a rencontré pour nous Caroline, musicothérapeute qui exerce dans un grand hôpital parisien. Même si on croit tout savoir sur la musique, on reste confondu par ses pouvoirs lorsqu'elle soigne le corps et l'âme. Certes, elle n'est pas seule mais elle a sa part et, dans l'arsenal qui existe pour combattre les maladies et le mal-être, elle joue un rôle étonnant. Écoutez Caroline nous communiquer sa passion et vous n'entendrez plus vos compacts favoris de la même manière...

Caroline, il n'est pas nécessaire d'être musicien pour savoir ce qu'est la musique ; il n'est pas non plus nécessaire d'être médecin pour savoir que la thérapie, c'est le soin. La musicothérapie, c'est donc soigner par la musique ?

En quelque sorte mais pas par la musique en tant que telle, je dirai plutôt par le son. Pour être tout à fait précis, reprenons la définition – assez technique – d'Édith Le Court : c'est l'approche sensorielle sonore à visée thérapeutique d'un certain nombre de difficultés psychologiques et de pathologies mentales. La musicothérapie est donc caractérisée par

la place accordée, dans le contenu des séances, à l'expérience sonore et à l'expérience musicale. La relation thérapeutique comprend les interactions entre le patient, la musique et le thérapeute. C'est dire que la musique n'est pas considérée comme thérapeutique par elle-même. Par contre, les techniques de la musicothérapie se doivent d'être élaborées dans cet objectif.

L'objectif thérapeutique est donc à distinguer d'un résultat proprement musical. Il est éloigné des situations classiques d'animation et de pédagogie musicale. En d'autres termes, il ne suffit pas de mettre une cassette de musique au patient ou de lui mettre un instrument entre les mains pour que ce soit de la musicothérapie.

Vous exercez la musicothérapie dans un contexte hospitalier. Malgré les attentions des personnels soignants, on sait combien cet environnement peut être source de stress et d'angoisse. Dans ce contexte particulier, quels sont les objectifs de la musicothérapie ?

La musique est le langage de l'affectivité, c'est un mode de communication qui a la particularité de remplacer les mots par des sons, qui peut donc agir sur les émotions là où les mots échouent, dans la mesure où justement elle passe outre le langage.

La musique peut créer un cadre vécu comme plus agréable. Elle peut aussi avoir comme but de distraire, de détendre, d'aider à supporter un traitement douloureux, de calmer avant une intervention. Elle peut aider à tempérer le rythme cardiaque, à revitaliser une fonction. Elle peut enfin apaiser la douleur morale et la peur.

Considérant que la thérapeutique a pour objectif de retrouver un bien-être physique, psychique et moral, si la musique nous rend une part de ce bien-être, on peut la qualifier de thérapeutique. La musique est d'abord un lien, une communication qui se passe de mots. En écoutant de la musique, on partage

une émotion. Bonnefoy dit qu'« écouter de la musique avec un patient, c'est l'amener dans un lieu et un temps autres. Alors la musique nous permet ensemble de rejouer quelque chose pour que ce patient se libère, exorcise son angoisse de mort. »

Cet objectif est considérable. Il touche au plus intime de la personne. Compte tenu des enjeux, vous ne travaillez pas seule. Pouvez-vous nous décrire le contexte dans lequel s'inscrit votre activité ?

Comme pour tout traitement, il doit d'abord y avoir des indications qui sont données par l'équipe de soignants ou de psychologues ou encore par une demande précise exprimée par le malade lui-même.

Le rôle du musicothérapeute est de mettre en place les moyens correspondants à ces indications et à les réajuster si nécessaire. En effet, au fur et à mesure des séances, la relation avec le patient évolue et de nouvelles demandes surgissent.

Par ailleurs, il est important que le travail soit toujours évalué en équipe. C'est pourquoi j'assiste toujours aux réunions de l'équipe soignante de manière à connaître le malade dans sa globalité, à évoquer les difficultés rencontrées et à chercher ensemble des solutions. Si l'équipe doit être au courant de ce que je peux proposer comme soutien, notre travail d'évaluation est collectif et, ensemble on peut proposer des objectifs à court terme.

Qui sont vos patients ?

Ce sont des personnes touchées par le V.I.H. et atteintes de troubles neurologiques. Ils sont parfois paralysés et ne parlent pas. Ce sont les patients eux-mêmes, ou parfois les familles, qui m'indiquent la ou les musiques qu'ils aiment.

La séance consiste à écouter ces musiques ensemble. J'arrête l'audition entre chaque morceau pour permettre une réaction et pour que la parole puisse surgir. La parole, mais aussi l'émotion, les pleurs, l'angoisse, un malaise... C'est cela mon travail : c'est parler de ce qui se passe dans le cœur et dans le corps. Parfois un membre de la famille ou un ami s'associe à la séance. La parole surgit entre lui et le malade. C'est une autre manière de se retrouver.

Parfois, je mets les musiques à disposition du patient pendant plusieurs jours et j'associe l'équipe soignante à cette thérapie mise à disposition entre deux séances.

Il y a sans doute des relations thérapeutiques qui vous ont particulièrement marquée ?

Oui. Un de mes patients me demandait toujours une musique kabyle liée à son père. A chaque fois, il pleurait (alors qu'il n'avait pas pleuré pendant des années auparavant). Il parlait de son père décédé. Il disait souvent : « Mon père avait raison ! » Je lui ai apporté alors la chanson d'Alpha Blondy : « Mon père avait raison... ». Cela lui a donné des mots pour évoquer ses émotions et traduire son histoire personnelle.

L'écoute musicale permet aussi l'apparition d'une rythmique corporelle. Un jour, je travaillais avec une malade qui ne parlait plus et qui était très mal. Lors de l'écoute, je lui ai pris la main et j'ai senti les pulsations d'un de ses doigts. Cette personne vibrait avec la musique qu'elle écoutait. Sa présence était toujours silencieuse, mais elle était habitée. Elle vivait en fait intérieurement un plaisir de rencontre presque invisible, seulement soutenu par son regard et son petit doigt qui bougeait.

Vous évoquez les impacts psychologiques, exprimés ou non, de la musicothérapie, mais il y a sans doute aussi des conséquences directement physiques ?

Bien sûr. Pour certains patients, la musique devient le support d'un temps de relaxation, qui permet de faire parler le corps. Quand le corps est totalement ou partiellement paralysé, j'utilise parfois les techniques du yoga ou de la sophrologie.

Chez les patients toxicomanes malades du sida, la parole est souvent difficile, parfois impossible. Les souffrances qu'ils ont vécues n'ont jamais été dites mais toujours étouffées et refoulées. N'ayant pas eu accès à l'aide psychologique, ils les ont anesthésiées par la drogue. Outre les symptômes propres au sida, l'angoisse intérieure est très présente et elle s'illustre physiquement par : je ne peux plus respirer, j'ai un poids sur l'estomac, j'ai une boule dans la gorge, j'ai mal aux intestins, ma nuque est raide, mon dos me fait mal...

D'abord, entendre le mal de ce corps et travailler sur une musique choisie par le malade, c'est entendre la souffrance physique dans toute son amplitude. On travaille la respiration, la concentration, les tensions qu'il faut arriver à relâcher, l'ouverture des mains... La musique provoque des images et des souvenirs qui peuvent distraire le corps. D'une manière générale, il faut que le patient apprenne à lâcher prise et à s'abandonner.

Une fois la séance terminée, vous faites un bilan avec le patient. Qu'observez-vous ?

D'abord, je le fais parler de ce qui est resté tendu et du bien-être qui a pu apparaître. Parfois, le patient est étonné de sentir que « la boule » a disparu. Qu'est-ce qui s'est donc passé ?

Pour la première fois, on a pu parler de ce qu'est l'angoisse. On a prononcé des paroles qui ont libéré le mal intérieur qui, enfermé, constituait la boule étouffante. Pour certains patients, c'est une découverte fondamentale et une brèche dans laquelle ils s'engouffrent. La plupart du temps, ils me disent : je ne savais pas que ça faisait du bien de parler et de pleurer... je n'avais jamais pu parler de ce qui me fait mal... je n'osais pas...

Ce n'est qu'au bout de plusieurs séances que je leur propose de voir un psychologue. Je leur offre alors des pistes de réflexion à approfondir avec lui.

Vous insistez beaucoup sur le corps. On sait combien un bon équilibre et un bon fonctionnement corporel sont essentiels à un bon équilibre psychologique. Cela veut-il dire que le corps est beaucoup plus qu'on ne croit et qu'il témoigne de notre histoire autant sinon plus que nos pensées ?

Plus, je ne sais pas, mais il est vrai qu'il est le premier témoin de ce qui s'est passé. Il est le lieu de la mémoire la plus profonde. Il garde des traces parfois invisibles mais réelles de tout ce qu'il a vécu et éprouvé. Le corps est le lieu d'inscription indélébile de tout acte humain.

Inscrite dans notre mémoire, la musique réveille donc cette mémoire corporelle. On entendait les sons dans le ventre de notre mère et, en fin de vie, même quand apparemment plus rien ne s'exprime, le malade continue de percevoir les vibrations de son corps, de sa mémoire, de son affectivité.

Aujourd'hui, la société considère, et c'est un progrès immense, que la douleur n'est plus une fatalité. Elle demande à la médecine d'atténuer, voire de supprimer, les douleurs qui tourmentent la vie des malades. Vous avez sûrement ici, un rôle à jouer.

Bien entendu. Il nous arrive de collaborer avec l'équipe lors d'un soin qui pourra être douloureux. Je repense à cette malade à qui il fallait poser une sonde gastrique. Elle avait beaucoup souffert lors de la première pose, puis la sonde avait été retirée. Au moment de la lui remettre, j'ai choisi une musique qu'elle

aimait et j'ai exercé certaines techniques de relaxation (dont la respiration profonde) et je l'ai centrée sur d'autres parties de son corps. J'ai demandé alors à l'infirmière d'enfoncer la sonde à chaque expiration. En quelques secondes, elle fut en place sans douleur ressentie par la malade.

La musique peut donc être considérée comme un soin dans la simple mais essentielle mesure où elle soulage. Elle vient en complément et en soutien des autres soins : notre travail à tous se fait donc nécessairement en équipe.

Chaque malade est unique et chaque relation est particulière. Vous n'avez sans doute pas complètement épuisé le sujet et chaque nouvelle relation thérapeutique enrichit votre expérience.

Oui, et c'est une satisfaction profonde de voir que l'impact de notre action est immédiatement perceptible et positif !

L'influence de la musique est certes infinie mais, actuellement, j'ai décidé d'essayer d'autres choses : je commence à utiliser des odeurs naturelles telles que le gazon coupé, l'orange, le suif de cheminée... Chez les malades atteints de troubles neurologiques profonds et qui ont perdu la parole depuis des mois, j'ai vu des réactions étonnantes. J'ai vu quelqu'un qui ne mangeait plus et qui n'était nourri que par sonde gastrique se mettre à saliver en respirant l'odeur d'orange et manger un quartier de mandarine.

Quand des carapaces ont bouché les ouvertures du corps aux sensations, le nez reste malgré tout souvent ouvert et peut encore accueillir des émotions. Une sorte de dialogue entre l'homme et le monde s'instaure alors dans le silence...

**PARTENARIAT
Centre gai & lesbien et AMG**

(Association des médecins gays)

**Point
Santé****S'informer, parler** avec un médecin gai : c'est possible !Le mercredi de 18 h à 20 h et le samedi de 14 h à 16 h
au 01 48 05 81 71.**Groupe
de parole****Pour séropositifs** un mardi sur deux au Centre à 20 h 15
Prochaines dates : 4 mai, 18 mai, 1^{er} juin, 15 juin, 29 juin.**Connaissance de Soi et de l'Autre à travers la Sexualité**
un mardi sur deux au Centre à 20 h 15.
Prochaines dates : 27 avril, 11 mai, 25 mai, 8 juin, 21 juin.

SORTEZ DE VOTRE CAGE, REJOIGNEZ LE



B comme BEAUBOURG

Le 25 juin à 19 h 00 au centre Georges Pompidou

LES ÉTUDES GAIES, LESBIENNES ET QUEERS : NOUVEAUX OBJETS, NOUVELLES MÉTHODES, NOUVEAUX ENJEUX

Dans le cadre de la Lesbian and Gay Pride 1999, le Centre Georges Pompidou, les *Cahiers Gay-Kitsch-Camp*, le Groupe d'études et de recherches sur l'homosexualité et les sexualités (GREH) et le ZOO proposent une analyse à plusieurs voix de l'actualité des études gaies, lesbiennes et queers en privilégiant les questionnements et les méthodes les plus novateurs négligés en France. Ces nouveaux objets de réflexion ont en commun leur force subversive. Ils obligent chercheurs et théoriciens à ébranler les certitudes des savoirs constitués, à repenser leurs cadres épistémologiques ainsi que les conséquences politiques et sociales de leur différents travaux. Dérangeants, ils manquent de visibilité dans la communauté scientifique et intellectuelle française y compris au sein de la communauté gaie et lesbienne. Cette table ronde réunit les associations qui se sont engagées depuis des années à défendre la cause des études gaies, lesbiennes et queers.

Intervention zoo :

LE QUEER SAVOIR : MARIE-HÉLÈNE BOURCIER & BEATRIZ PRECIADO

À l'heure où le queer devient un argument marketing, l'objet de cette intervention est de faire le point sur le queer en France et aux États-Unis au niveau politique et théorique. Comment la France a-t-elle fourni la « Queer Theory » (Foucault, Deleuze, Derrida...) et de quelle manière la queerisation des concepts et de la recherche pourrait-elle s'opérer en France? En quoi la queer theory constitue-t-elle une remise en question radicale des institutions de savoir, de la notion même de discipline et génère-t-elle des propositions concrètes de renouvellement du champ universitaire ?

AUTRES INTERVENTIONS

Masculinités : la question du genre et des homosexualités. Patrick Cardon (association Gay-Kitsch-Camp) ;

Géographies du désir ou la sexualité en dehors de la chambre à coucher. Rommel Mendès-Leite & Bruno Proth (association Le GREH)

La subculture commerciale. Pierre-Olivier De Busscher (association Le GREH)

Q COMME QUEER

En cours au zoo : *Capital Queer*. Une analyse des résistances que rencontre le queer et une critique de ses récentes versions commerciales.

B COMME BUTLER

La lecture des conclusions de *Gender Trouble : From parody to Politics* (Butler, 1990) a enclenché pas mal de débats dans les Séminaires Q. Que l'on peut résumer sous formes de Questions : comment articuler sujet post-moderne et actions politiques ? Quid des politiques de la performativité ? Quelle différence entre performativité et performance ?

Quid de l'identité comme erreur nécessaire ? La théorie queer se distingue-t-elle des théories féministes ou ne fait-elle que les recycler ?

QUERRRRRRRRRRRR!!!

SI VOUS EN AVEZ MARRE AUTANT QUE NOUS D'ENTENDRE DIRE DES CONNERIES SUR LE QUEER, VOUS POUVEZ TOUJOURS RÉPONDRE LORSQUE L'ON VOUS DIT :

- La célébration de la diversité radicale conduit à l'individualisme et à la fragmentation.
- C'est ce que les féministes et les gais blancs disent aux féministes, aux lesbiennes et aux gais noirs.
- Le Queer c'est du déjà vu (en France évidemment).
- Répondez par des questions : pourquoi tant de franco-centrisme? Quid de votre propension « naturelle » à vouloir faire que le queer n'existe pas ?
- Judith Butler et ses fans ignorent les formes d'oppression dans la vie réelle et alimentent leurs vision optimiste du monde en regardant des films sur la confusion de genres. Ils négligent la vie quotidienne et son lot de discriminations...
- La théorie queer fournit pas mal d'outils pour analyser et contrer l'homophobie et propose des interventions politiques dans la culture populaire.
- Le queer est une utopie (cf l'esprit politico-sexuel des années 70 ou des visées irréalistes plus récentes).
- Le queer ne fait pas dans la branlette révolutionnaire. Plus modeste et de toutes façons forcément rétif à toute idée de libération sexuelle, il s'attache à multiplier les actes de résistances sexuelle et culturelle.

**CENTRE GAI
& LESBIEN**

MAGAZINES DE COLLECTION à VENDRE

La bibliothèque du Centre gai & lesbien propose d'anciens numéros de **GAY PIED** au prix de 5 F pour les plus récents et de 10 F pour les 300 premiers parus.

Rendez-vous à la bibliothèque au 190, bd de Charonne, Paris 20^e (locaux de Sida Info Service).

les vendredis et samedis de 13 h à 16 h 45.

EMERGENCE

**NOUVEAU GROUPE HOMO
ET LESBIEN A STRASBOURG**

CAFÉ ASSOCIATIF
au CAF AIDES - 47, rue de la
Course - Strasbourg
le 1^{er} et 3^e Jeudi du mois
de 20 heures à 22 heures
A LA MAISON DES
ASSOCIATIONS sous pou

Venez rejoindre notre groupe de femmes et d'hommes homosexuel et homosensible de tous âges et tous milieux

**convivialité, rencontre
reconnaissance homo
prévention, culture...**

Rencontrons-nous dans une ambiance conviviale et amicale

On rencontre des homosexuels au hasard des livres, comme au hasard de la vie ; ils arrivent comme un regard dans un train de province, une intuition à une fête de campagne ; ils nous éclairent sur nous-mêmes par ce que leur apparition a d'impromptu là où on ne les attend pas ; ils deviennent des voyageurs, des badauds, semblables à tout le monde avant d'être gais. Découvrons-les dans leur vie de monsieur ou madame Toulemonde hors des catégories codées des milieux spécialisés.

Un garçon vit avec son ami, l'affection qu'il porte à sa femme de ménage, Douce, l'implique dans son rêve de retour au pays, l'île Maurice, avec un mari qui n'est pas l'homme qu'elle croyait si bien maître. Voilà, ils sont là nos deux pédés, l'histoire aurait été à peu près la même si Elvire de Brissac avait mis en scène deux hétéros. Qu'elle le fasse dans un souci d'originalité ou avec la simple volonté littéraire de varier ses caractères, elle a le mérite de mettre en scène des homosexuels, sans affectation, sans les envisager parce qu'ils ont de marginal ou de pervers aux yeux des bien-pensants mais comme n'importe qui, que l'on peut rencontrer dans notre train de province ou notre fête de campagne.

Les autres nouvelles de *Les anges d'en bas* font penser à des récits irréels et magiques. Les personnages sont forts et marqués. Le beur discute avec la princesse, il ne lui raconte pas des histoires de beur mais de vénerie, il aura moins de chance que nos deux pédés car c'est quand même parce qu'il est beur qu'il sera assassiné. Découvrez donc les sept nouvelles de ce recueil, les personnages écorchés vifs, solitaires au milieu des gens « normaux bien-pensants ».

Elvire de Brissac, *Les Anges d'en bas*, Grasset, 180 pages, 96 francs.

BENOÎT Duteurtre est autant connu pour ses livres que pour ses prises de position et son action dans le domaine de la musique contemporaine. Il nous avait livré en 1996 un ouvrage passionnant et ironique sur le monde homosexuel parisien. Aujourd'hui, dans son nouveau roman, *Les malentendus*, il y a un pédé, mais l'homosexualité n'en est pas la finalité. Martin (ce n'est pas lui) est un jeune homme de Sciences-Po, il se passionne pour la lutte contre l'exclusion, il se promène le soir au bord de la Seine ; Jean-Robert (c'est lui) a quarante ans, il est handicapé, il doit se contenter d'amour acheté, il a

des tas de problèmes avec son fauteuil roulant ; Rachid est un jeune beur qui peut à l'occasion attaquer des passants sur les quais de la Seine mais qui gagne plutôt sa vie en se faisant entretenir par un monsieur de quarante ans ; Camille est une jeune chef d'entreprise qui vend du matériel pour handicapés, pas toujours très fiable, elle ne prend pas son pied avec les jeunes gens bien sous tous rapports mais il ne lui déplaît pas de céder aux assauts vigoureux d'un jeune beur.

Vous l'avez compris, c'est de la dynamite vau-devillesque ; tous ces personnages vont se rencontrer dans une scène délirante d'humour et de férocité.

C'est ça Duteurtre, les personnages sont finalement moins importants que les relations qu'ils nouent entre eux, moins importantes elles-mêmes que les relations qu'ils ont avec le monde, le racisme, l'intolérance, la suffisance que l'auteur balaie de son regard ironique.

Benoît Duteurtre, *Les malentendus*, Gallimard, 140 pages, 80 francs.

L'AMOUR À PERPÉTUITÉ est un livre de femme, Jeanne Champion est auteure de nombreux romans. Gabrielle rencontre Konrad lors d'un séminaire. Elle apparaît comme une brillante intellectuelle, la quarantaine ; lui, un séduisant traducteur, jeune homosexuel narcissique. Et ils vont s'aimer, elle, au début, comme une femme aime un homme puis perdue dans l'incompréhension de ce qui lui arrive ; lui comme on aime sans désirer, avec la distance qui évite les questions. Ils vont essayer d'inventer une façon de vivre qui leur convienne, les unisse sans les briser. Obsédée par cet amour, Gabrielle suivra Konrad jusqu'à la mort du « virus surdoué » comme l'appelle l'auteure. Quelquefois on ne sait plus si c'est Gabrielle qui souffre ou l'auteure qui se rebiffe contre les homosexuels. Certains jugements sont sévères, voire injustes. Ce sont des cris, simplement ; le livre n'est jamais homophobe. On est quand même un peu agacé.

Que tout cela ne nous éloigne pas des vraies qualités du livre, du regard sain même s'il est partiel, qui est porté sur Konrad et sur l'homosexualité masculine. Elle ne le comprend sans doute pas complètement, alors elle le dépeint de l'extérieur, à travers la vie, les comportements de son héros pour essayer de le cerner, dans une image assez conventionnelle : belle gueule, mauvaise copine vivant dans un monde de sexe et de luxe. En revanche, elle nous

donne de Gabrielle, une superbe peinture intérieure, on ne sait pas grand-chose d'elle à part ce que nous dévoile sa voisine, comme un reflet en négatif, mais on entre avec une force inouïe dans son âme et son cœur grâce à une formidable introspection qui oscille entre la raison et la folie, l'abandon et les cris cités plus haut.

Jeanne Champion, *L'amour à perpétuité*, Grasset, 300 pages, 123 francs.

« Durant la période d'octobre 1980 à mai 1981, cinq jeunes hommes, tous homosexuels, ont été traités pour une pneumonie à pneumocystis dans trois hôpitaux différents de Los Angeles, Californie. Deux des patients sont morts... »
MMWR. Ce communiqué assez banal pour une revue médicale est archiconnu aujourd'hui puisque c'est la première fois qu'on a parlé du sida.

Willy Rozenbaum a été très tôt sur le front du sida mais son livre dépasse le débat sur la maladie en se voulant une réflexion sur le combat pour la vie.

Le livre ne fait pas de comptabilité, il sort du strictement médical pour analyser un phénomène qui allait devenir le vecteur d'incompréhension et de rejet que l'on sait et la cause d'un retard dans une vraie prise en compte médicale et politique de la maladie.

Même s'il n'apporte pas grand-chose de nouveau à ceux touchés de trop près, il a le mérite de faire un point clair sur l'histoire médicale et sociale du sida, sur la situation actuelle ; et, signé d'un grand nom de la médecine, donc diffusé auprès d'un large public, de l'expliquer de façon simple en essayant de faire tomber les rejets et les condamnations qu'a suscités la maladie et qu'ont entretenus les anti-homos.

Il y est évidemment question du sang contaminé, des thérapies, du suivi des malades. Mais surtout de l'humilité qui manque quelquefois à la médecine, de l'énergie non ou mal déployée par les services publics, de ce que pourrait être la lutte pour le mieux-vivre, le mieux-prévoir pour moins mal guérir.

Willy Rozenbaum, *La vie est une maladie sexuellement transmissible* constamment mortelle, Stock, 300 pages, 120 francs.

**Les 7 et 14 mai la
Compagnie théâ-
trale Les Cousins
d'Arnolphe rever-
sera le bénéfice
de la représenta-
tion de la pièce
« Le Cas Frédé-
rique Lelaure »
au Centre gai &
lesbien de Paris.
Nous avons ren-
contré Alexandre
Delimoges et
Frédérique
Lelaure, deux des
« piliers histo-
riques » de cette
compagnie, qui a
choisi résolument
le café-théâtre.**

LES COUSINS D'ARNOLPHE

SOUTIENNENT LE CENTRE

« Depuis quatre ans, nous travaillons ensemble, et nous nous battons pour notre conception du café-théâtre, alors que celui-ci est un genre extrêmement codifié, où il est difficile de s'imposer, de faire entendre un autre point de vue et de vendre ses pièces.

Le Théâtre Bourvil a accepté de prendre deux pièces qui n'avaient pas encore été montées et qu'il n'avait pas vues. On a donc pu monter et remonter "Tomate" et "Le Cas Frédérique Lelaure", ce qui s'est avéré extrêmement agréable et précieux.

La rencontre avec le Théâtre Bourvil s'apparente aussi à une démarche pour faire vivre des lieux, surtout des petites salles, de moins en moins nombreuses sur Paris. C'est dans ce même état d'esprit que nous avons ouvert une école de café-théâtre dans le XVIII^e et nous projetons d'ouvrir une petite salle dans ce même lieu. »

Quelle est votre démarche, votre conception du rire ?

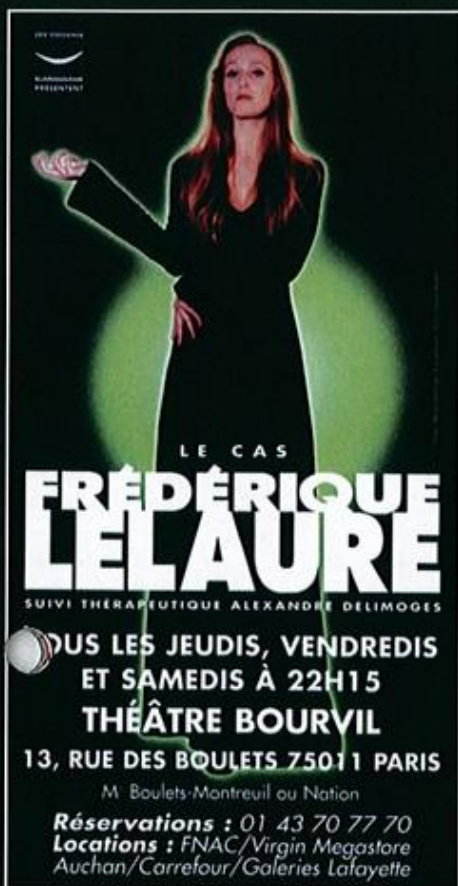
« La caricature, la vulgarité et la recherche du rachat de la part du personnage estompent le pouvoir du rire. Celui-ci peut avoir un sens pédagogique et servir de révélateur si les personnages sont entiers. C'est seulement dans ce cas qu'il est possible de s'y reconnaître.

Quant aux acteurs, il est sûrement moins simple de jouer des personnages qui ne s'excusent pas de ce qu'ils sont, au premier abord moins faciles à assumer. Dans "Le Cas Frédérique Lelaure", les premières critiques traitaient Frédérique Lelaure (la palette de personnages) de méchante, de perverse, de folle. Je me suis sentie mal à l'aise jusqu'à ce que je réussisse à entrer dans la vérité des personnages. »

Pourquoi avoir choisi d'organiser deux soirées au profit du Centre gai & lesbien ?

« On apprécie la démarche du Centre, lieu identitaire mais ouvert sur l'extérieur, lieu d'accueil et d'aide mais aussi de réflexion et ludique. En tant qu'hétéros, nous avons des responsabilités à prendre, et c'est notre manière de filer un coup de main. »

Allez voir « Tomate » et le « Cas Frédérique Lelaure », ce sont deux pièces décapantes qui ne respectent pas le goût de la réconciliation. Vous l'aurez compris, pas de répit, pas d'absolution... et c'est tant mieux.



LE CAS
**FRÉDÉRIQUE
LELAURE**
SUIVI THÉRAPEUTIQUE ALEXANDRE DELIMOËS

**Tous les JEUDIS, VENDREDIS
ET SAMEDIS À 22H15**
THÉÂTRE BOURVIL
13, RUE DES BOULETS 75011 PARIS

M. Boulets-Montreuil ou Nation
Réservations : 01 43 70 77 70
**Locations : FNAC/Virgin Megastore
Auchan/Carrefour/Galeries Lafayette**

« Le Cas Frédérique Lelaure »
vendredi 7 mai et vendredi
14 mai à 22 h 15. Les places
pour « Le Cas Frédérique
Lelaure », dans les deux
soirées prévues, sont en vente
au prix de :

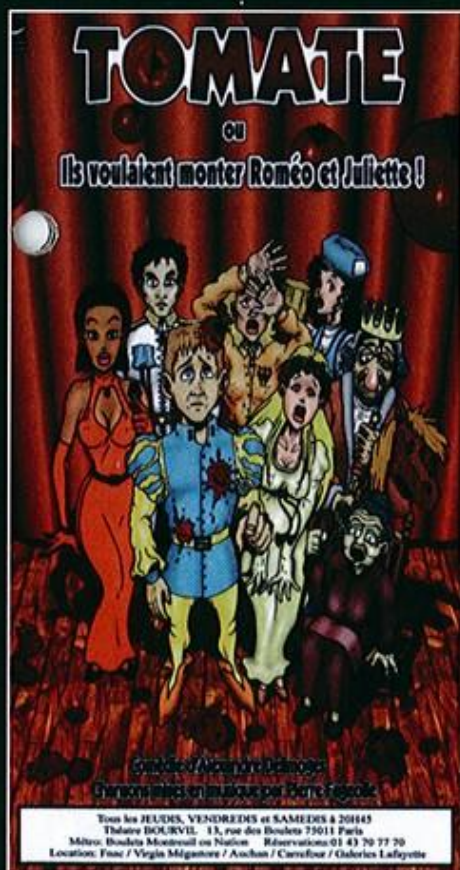
- 60 F au Centre gai & lesbien
de Paris, 3, rue Keller, Paris XI^e.

Renseignements à l'accueil
du Centre, tous les jours
de 14 heures à 20 heures,
au 01 43 57 21 47.

- 90 F sur place,
au Théâtre Bourvil,
13, rue des Boulets, Paris XI^e.

Réservations au 01 43 70 77 70.

Vous pouvez aussi
voir « Tomate »
(vous ne le regretterez pas),
tous les jeudis, vendredis et
samedis à 20 h 45.
Réservations au 01 43 70 77 70.



TOMATE
OU
Ils voulaient monter Roméo et Juliette !

Tous les JEUDIS, VENDREDIS et SAMEDIS à 20H45
Théâtre BOURVIL - 13, rue des Boulets 75011 Paris
Métro: Boulets Montreuil ou Nation - Réservations: 01 43 70 77 70
Location: Fnac / Virgin Mégastore / Auchan / Carrefour / Galeries Lafayette

AVIS

AUX AMATEURS DE CHANSONS

N'hésitez pas à découvrir Sébastien Wild
(1^{re} partie d'Eddy Mitchell en 1997).

« ... si les jeunes se mettent à avoir du talent ! ...Et
c'est le cas pour Sébastien Wild... Ne le ratez pas. »
Eddy Mitchell.

En concert le lundi 10 mai 1999 à 20 h 30 à La Cigale.
Tarif exceptionnel pour 2 personnes : 40 F (20 F, par personne).
Renseignements et réservations Andrée Klasser : 01 40 12 29 78.

Le Collectif Agile recherche, dans le cadre de la seconde édition de « Homosaïques », rencontres régionales autour des homosexualités et des transexualités, à Clermont-Ferrand, des

artistes plasticiennes

intéressées par une exposition au cours de cette manifestation qui se déroulera du 26 mai au 9 juin 1999.

Renseignements et inscriptions, avant le 15 mai 1999 au
06 14 64 00 39. AGILE - Maison des Associations, 2, bd. Trudaine,
63000 Clermont-Ferrand.

CINÉ

F. EST UN SALAUD

1998. Film suisse de Marcel Gisler.

Sort en salle le 28 avril 99 au MK2 BEAUBOURG

A travers un voyage entre drogue, rock, caresses et
SM, il raconte la fureur de vivre et de mourir de Fogi
(Frédéric Andrau) et Beni (Vincent Branchet), deux
jeunesses en décalage, deux douleurs à peine nées.

AU COEUR DU MARAIS
UNE AIRE DE SPORT ET DE DÉTENTE

le btb

SAUNA HAMMAM BAR BIO ÉNERGETIQUE

PAF: 100F
-26 ans: 60F

HORAIRE: de 12h à 1h du matin
LE WEEK-END: de 4h à 2h du matin

20, RUE DU BOURG-TIBOURG 75004 PARIS / M^{étro} HOTEL DE VILLE ST PAUL / INFO LINE: 01 42 77 19 78

Si tu aimes... tu as raison !



36 15
JH

AGL : 1,01 F/mn, pas cher !

Par téléphone :

08.36.67.34.34

AGL : 1,49 F/ mn, pas cher !

Par Internet : www.agl.fr/jh